



AVIS PUBLIC

**Adoption du budget de l'année 2020 et du
Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tiendra une séance extraordinaire le **lundi 16 décembre 2019, à 19 h 30**, à la **maison de la Justice** située au 111, route des Pionniers à Saint-Raymond afin d'adopter le budget pour l'année 2020 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme des immobilisations conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Exceptionnellement, la séance ordinaire du conseil municipal suivra l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations et débutera à 20 h 30 ce même soir.

Donné le 25 novembre 2019.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA